

Enseignement supérieur & Recherche

91 % des jeunes diplômés 2008 de master qui ont fait le choix d'arrêter leurs études après l'obtention du diplôme sont en emploi trente mois après leur entrée dans la vie active. Le pourcentage est le même pour le petit nombre de diplômés de DUT qui sont dans le même cas et il est de 92 % pour ceux, beaucoup plus nombreux, de licence professionnelle qui vérifient les mêmes conditions. Certains diplômés de master accèdent plus difficilement à l'emploi ou bénéficient de conditions d'embauche moins favorables. Il en est ainsi pour les diplômés de lettres, langues et arts, pour les diplômés issus d'un milieu social moins favorisé, ou pour les femmes. Dans 44 % des cas, l'emploi qu'un diplômé de master occupe trente mois après l'obtention de son diplôme ne se situe pas dans la région de son université d'origine. L'Île-de-France accueille à elle seule 30 % des diplômés dans ce cas et 15 % d'entre eux occupent un poste à l'étranger.

L'insertion professionnelle des diplômés de l'université

En 2008 ont été délivrés 94 000 masters (65 000 masters professionnels, 22 000 masters recherche, et 7 000 masters indifférenciés), 38 000 licences professionnelles (LP) et 47 000 diplômes universitaires de technologie (DUT). Les titulaires de ces diplômes peuvent poursuivre leurs études, ou se porter sur le marché du travail. Parmi les étudiants français qui ont obtenu leur diplôme en formation initiale (soit respectivement 65 %, 80 % et 93 % des diplômés de master, LP, et DUT), la proportion de ceux qui poursuivent leurs études est très variable selon le diplôme. Continuer à étudier concerne la quasi-totalité des titulaires d'un DUT (83 % d'entre eux font ce choix), et près d'un diplômé de master sur deux (40 %). En revanche, la poursuite d'études après une LP n'est choisie que par 27 % des diplômés (tableaux 1).

Une enquête a été menée début 2011 pour connaître la situation professionnelle au 1^{er} décembre 2010, soit trente mois après leur entrée dans la vie active, des diplômés français issus de la formation initiale qui ont fait le choix de mettre fin à leurs études après l'obtention de leur diplôme (voir l'encadré « Présentation de l'enquête » pp. 7-8). Ces diplômés représentent respectivement 38 %, 58 % et 15 % de l'ensemble des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT. Leur situation professionnelle a été évaluée au travers d'un ensemble d'indicateurs dont le premier, appelé « taux

d'insertion », est égal au pourcentage des diplômés de ce champ qui sont en emploi à cette date. Ce taux est pratiquement identique pour les trois types de diplômes dans le champ de l'enquête : il est de 91 % pour les diplômés de master et de DUT et de 92 % pour ceux de licence professionnelle. Le taux de chômage de ces diplômés¹ – entre 8 % et 9 % – n'est certes pas très différent de celui de l'ensemble de la population active à cette date, égal à 10 %. Mais lorsqu'on le compare au taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans, qui s'élève à 23 %, l'avantage que confèrent ces diplômes sur le marché de l'emploi apparaît très nettement.

Toutefois, au terme de trente mois, une partie seulement des emplois occupés est en adéquation avec le diplôme obtenu : 67 % des diplômés de master qui occupent un emploi déclarent être cadres ; 21 % d'entre eux se classent parmi les professions intermédiaires (personnel de catégorie B de la fonction publique, technicien, agent de maîtrise...). Au total, 89 % des emplois occupés par les diplômés de master sont de niveau cadre ou profession intermédiaire. Pour les diplômés de licence professionnelle et de DUT, ce pourcentage est respectivement de 76 % et de 59 %. Le niveau des emplois occupés progresse donc avec le nombre d'années d'études supérieures.

1. Taux de chômage = 100 - taux d'insertion (voir l'encadré méthodologique « Présentation de l'enquête »).

TABLEAU 1A - Situation professionnelle des diplômés de master selon le domaine et la discipline

Domaines et disciplines	Total diplômés 2008	Étrangers (en % total)	Français									
			FC * (en % fr.)	FI (formation initiale)								
				Pour-suites études (en % fr. en FI)	Entrés dans la vie active en 2008 après l'obtention du diplôme							
					Effectif	En % du total des dipl.	Poids discipl.	Nombre de réponses	Taux insertion	Part cadre p.i. **	Part stable	Part temps plein
Ensemble	93 595	23	15	40	35 703	38	100	24 549	91	89	74	94
Droit-économie-gestion	41 807	25	16	41	15 377	37	43	10 250	93	88	81	98
Sciences juridiques	14 179	15	10	70	3 200	23	9	2 054	92	88	78	97
Sciences politiques	1 372	28	16	50	417	30	1	239	92	90	56	95
Sciences économiques	5 796	39	15	26	2 153	37	6	1 430	92	88	76	98
Sciences de gestion	16 886	27	20	15	8 202	49	23	5 616	93	89	86	98
Adm. éco. et sociale	1 927	33	29	17	757	39	2	519	91	84	70	97
Pluri-sc. éco. et gestion	1 617	24	34	16	640	40	2	387	93	89	79	99
Autre	30	27	20	64	8	28	0	5	ns	ns	ns	ns
Lettres-langues-arts	8 598	24	16	51	2 604	30	7	1 689	87	75	64	88
Sc. du langage - linguistique	1 004	31	30	36	312	31	1	192	86	87	60	82
Langues et litt. française	888	22	14	66	187	21	1	123	88	82	63	90
Arts	2 000	21	16	54	570	28	2	360	82	71	61	78
Langues et litt. étrangère	1 338	22	15	69	276	21	1	173	85	67	68	86
Langues étrangères appliquées	1 279	24	9	14	748	58	2	519	89	77	71	98
Pluri-lettres-sc. du langage-arts	433	24	11	69	100	23	0	59	97	66	60	79
Pluri-langues	547	37	12	46	163	30	0	98	87	79	73	91
Pluri-lettres-langues-sc. humaines	488	24	14	45	181	37	1	116	87	64	53	88
Autre	621	20	29	76	69	11	0	49	96	65	49	80
Sc. humaines et sociales	17 466	14	22	39	6 994	40	20	4 925	90	87	58	84
Philosophie, épistémologie	700	18	25	74	80	11	0	57	89	96	64	86
Histoire	2 265	7	10	70	566	25	2	408	84	75	50	86
Géographie	1 311	14	14	39	596	45	2	406	88	89	50	95
Aménagement	1 568	18	12	24	851	54	2	647	88	91	55	97
Archéologie, ethnologie, préhistoire	529	11	9	63	139	26	0	102	86	66	36	86
Psychologie	4 075	8	25	33	1 884	46	5	1 304	93	92	58	64
Sociologie, démographie	1 464	18	26	36	523	36	1	361	87	82	56	89
Sc. de l'éducation	1 271	18	65	41	187	15	1	132	92	79	53	92
Sc. de l'information et la comm.	3 217	17	15	19	1 808	56	5	1 301	90	87	66	93
Pluri-SHS	1 019	20	26	35	356	35	1	204	89	82	52	93
Autre	47	32	66	37	5	10	0	3	ns	ns	ns	ns
Sciences, technologies, santé	25 724	25	8	38	10 728	42	30	7 685	92	95	78	97
Mathématiques	1 411	33	6	42	470	33	1	338	94	98	85	98
Physique	1 182	22	4	54	392	33	1	295	92	97	79	98
Chimie	1 847	21	3	52	671	36	2	470	89	94	69	98
Math. appl. et sciences sociales	210	39	5	27	91	43	0	59	90	97	82	100
Sciences de l'Univers	2 081	13	6	43	1 008	48	3	720	85	92	61	94
Sciences de la vie	5 220	18	10	56	1 650	32	5	1 168	88	93	60	96
Médecine	564	25	23	59	155	28	0	110	95	90	81	95
Pharmacie	488	27	10	44	168	34	0	121	90	98	65	99
STAPS	1 159	8	11	36	645	56	2	466	92	80	70	86
Mécanique, génie mécanique	1 205	31	7	29	515	43	1	381	91	99	87	99
Génie civil	656	23	5	8	410	63	1	305	97	98	93	99
Génie des procédés	913	31	2	27	443	48	1	348	89	93	81	98
Informatique	4 588	35	10	15	2 272	50	6	1 620	97	98	93	99
Électronique, génie électrique	1 392	41	3	29	520	37	1	393	94	99	89	99
Sc. et technologie industrielles	1 532	32	11	17	785	51	2	548	93	97	81	99
Form. gén. aux métiers de l'ing.	65	20	3	11	49	76	0	37	89	90	67	94
Math. et informatique	313	30	12	38	57	18	0	30	89	ns	ns	ns
Pluri-sc. fondam. et appl.	169	30	3	30	81	48	0	59	88	97	74	98
Pluri-sc. SVT et de l'Univers	242	9	7	34	119	49	0	78	89	88	54	97
Pluri-sciences	459	24	14	27	215	47	1	132	94	92	80	96
Autre	28	11	0	65	11	38	0	7	ns	ns	ns	ns

* FC : formation complémentaire.

** p.i. : profession intermédiaire.

ns : non significatif (moins de 30 réponses).

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI).

Source : données SISE et enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

Des conditions d'insertion plus ou moins favorables selon le domaine d'études

Les conditions d'insertion d'un diplômé dépendent sensiblement de son domaine d'études.

Les titulaires d'un master de droit-économie-gestion ou de sciences, technologies et santé obtiennent des taux d'insertion de

93 % et de 92 %, contre 90 % en sciences humaines et sociales et 87 % pour les lettres, langues et arts (*tableaux 1*).

Les domaines offrant une insertion plus favorable regroupent les trois quarts des diplômés de master, 43 % en droit-économie-gestion, et 30 % en sciences, technologies, santé, le quart restant se répartissant entre les sciences humaines et sociales (20 %), et les lettres, langues et arts (7 %) ².

En termes de qualité d'emploi, les diffé-

rences entre domaines sont plus nettes encore : la part des emplois déclarés comme de niveau cadre ou profession intermédiaire n'est que de 75 % en lettres, langues et arts contre 95 % en sciences, technologies, santé, avec une moyenne

2. Les diplômés de lettres, langues et arts sont moins nombreux à entrer dans la vie active après l'obtention de leur master puisque la moitié d'entre eux poursuivent ou reprennent des études, un quart de plus que pour l'ensemble des masters.

TABEAU 1B - Situation professionnelle des diplômés de licence professionnelle selon le domaine et la discipline

Domaines et disciplines	Total diplômés 2008	Étrangers (en % total)	Français									
			FC * (en % fr.)	FI (formation initiale)								
				Pour-suites études (en % fr. en FI)	Entrés dans la vie active en 2008 après l'obtention du diplôme							
					Effectif	En % du total des dipl.	Poids discipl.	Nombre de réponses	Taux insertion	Part cadre p.i. **	Part stable	Part temps plein
Ensemble	37 451	6	14	27	21 683	58	100	13 590	92	76	81	97
Droit-économie-gestion	15 715	8	16	28	8 617	55	40	5 297	92	60	83	97
Sciences juridiques	920	5	17	43	456	50	2	259	90	62	86	97
Sciences économiques	2 957	12	16	27	1 583	54	7	960	92	57	83	96
Sciences de gestion	9 719	7	16	27	5 524	57	25	3 374	93	60	84	97
Adm. éco. et sociale	2 013	9	16	30	1 015	50	5	682	92	64	76	97
Autre	106	9	14	32	38	36	0	22	ns	ns	ns	ns
Lettres-langues-arts	638	7	21	43	269	42	1	170	85	63	63	85
Arts	427	7	24	42	177	42	1	124	83	74	57	86
Langues étrangères appliquées	143	3	9	36	80	56	0	37	86	43	80	83
Autre	68	15	27	65	12	18	0	9	ns	ns	ns	ns
Sc. humaines et sociales	4 188	5	23	33	1 997	48	9	1 264	89	74	73	93
Aménagement	993	3	19	28	564	57	3	353	89	79	76	93
Sociologie, démographie	433	3	32	30	159	37	1	82	96	77	70	98
Sc. de l'information et la comm.	2 324	8	18	36	1 124	48	5	727	88	73	74	93
Autre	438	2	46	34	149	34	1	102	89	61	65	83
Sciences, technologies, santé	16 910	5	10	24	10 801	64	50	6 859	92	89	81	98
Physique	506	2	8	23	334	66	2	185	94	87	92	99
Chimie	721	2	4	20	587	81	3	368	91	92	66	98
Sciences de l'Univers	355	2	10	31	240	68	1	160	91	90	70	96
Sciences de la vie	1 767	3	11	28	1 167	66	5	726	92	85	71	97
Médecine	226	8	42	17	84	37	0	60	94	89	81	98
Pharmacie	157	3	10	19	74	47	0	41	90	93	62	92
STAPS	393	2	12	36	196	50	1	124	86	56	69	79
Mécanique, génie mécanique	2 072	3	7	21	1 454	70	7	874	93	88	83	98
Génie civil	1 182	4	8	12	877	74	4	559	95	93	92	100
Génie des procédés	1 101	5	8	25	664	60	3	426	93	91	80	99
Informatique	4 008	7	14	28	2 199	55	10	1 438	93	90	85	98
Électronique, génie électrique	872	4	5	22	612	70	3	350	91	91	86	99
Sc. et technologie industrielles	3 474	4	9	25	2 282	66	11	1 530	91	89	79	99
Autre	76	9	14	17	30	40	0	18	ns	ns	ns	ns

* Formation complémentaire.

** p.i. : profession intermédiaire.

ns : non significatif (moins de 30 réponses).

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI).

Source : données SISE et enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

de 89 % pour l'ensemble des diplômés de master. La part d'emplois stables n'est que de 58 % en sciences humaines et sociales contre 81 % en droit-économie-gestion, avec une moyenne à 74 %.

Les conditions d'insertion sont généralement bonnes dans toutes les disciplines des formations juridiques, économiques et de gestion. Les conditions d'insertion dans les différentes disciplines des sciences, technologies et santé sont en revanche plus contrastées. Elles sont excellentes en informatique, où le taux d'insertion est le plus élevé toutes disciplines confondues (97 %), elles sont très bonnes dans les sciences de l'ingénieur mais nettement moins favorables en sciences de la vie et

de la Terre, où le taux d'insertion n'est pas plus élevé qu'en lettres, langues et arts, ou en chimie, où il est également inférieur à 90 %. Toutefois, même dans ces disciplines, la part des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire reste supérieure à la moyenne, soit parce qu'il y existe moins d'emplois sous-qualifiés, soit parce que ces diplômés sont plus exigeants sur le niveau de l'emploi occupé. En sciences humaines et sociales, c'est la psychologie qui offre à ses diplômés les meilleures chances d'insertion puisque 93 % d'entre eux sont en emploi, même si CDD et temps partiels y sont plus fréquents qu'ailleurs. Ce taux élevé est à mettre en lien avec la sélectivité du pas-

sage de M1 en M2, qui concerne moins du quart des étudiants.

On observe des différences entre domaines de même ordre chez les diplômés de DUT et de licence professionnelle. En dehors du niveau des emplois, les conditions d'insertion, mesurées au travers des trois autres indicateurs retenus – taux d'insertion, part d'emplois stables et part d'emplois à temps plein – dépendent beaucoup plus du domaine de formation que du type de diplôme. Ainsi, par exemple, les titulaires d'une licence professionnelle en sciences, technologies et santé bénéficient de conditions d'insertion bien meilleure que les titulaires d'un master en lettres, langues et arts, quel que soit le critère de compa-

TABLEAU 1C - Situation professionnelle des diplômés de DUT selon le domaine et la spécialité

Domaines et spécialités	Total diplômés 2008	Étrangers (en % total)	Français									
			FC * (en % fr.)	FI (formation initiale)								
				Pour-suites études (en % fr. en FI)	Entrés dans la vie active en 2008 après l'obtention du diplôme							
					Effectif	En % du total des dipl.	Poids discipl.	Nombre de réponses	Taux insertion	Part cadre p.i. **	Part stable	Part temps plein
Ensemble	45 954	4	3	83	6 904	15	100	3 143	91	59	73	93
Droit-économie-gestion	20 168	5	3	81	3 431	17	50	1 379	91	39	72	92
Carrières juridiques	921	2	3	85	134	15	2	43	96	25	74	90
Gestion administrative et commerciale	690	4	1	77	159	23	2	54	79	14	57	92
Gestion des entreprises et des admin.	8 364	6	4	86	1 262	15	18	504	93	36	71	93
Gestion logistique et transport	1 231	6	7	68	279	23	4	123	88	48	66	94
Stat. et traitement informatique des données	459	5	1	95	58	13	1	21	ns	ns	ns	ns
Techniques de commercialisation	8 503	4	2	78	1 539	18	22	634	91	42	76	91
Sc. humaines et sociales	4 419	2	7	79	776	18	11	332	86	50	65	90
Carrières sociales	1 255	2	13	78	147	12	2	60	80	57	61	88
Information communication	1 916	2	6	78	439	23	6	177	88	42	66	90
Services et réseaux de communication	1 248	3	2	82	189	15	3	95	84	64	68	90
Sciences, technologies, santé	21 367	4	1	86	2 697	13	39	1 432	91	88	75	96
Chimie	1 326	2	0	85	229	17	3	125	92	90	65	97
Génie biologique	2 758	2	2	86	449	16	7	265	92	92	63	92
Génie chimique - génie des procédés	423	6	1	82	57	13	1	32	95	84	57	ns
Génie civil	2 114	3	1	79	369	17	5	196	98	91	86	99
Génie du conditionnement et de l'emballage	93	4	0	87	2	2	0	1	ns	ns	ns	ns
Génie élec. et informatique industrielle	2 881	8	1	88	331	11	5	175	88	87	80	95
Génie industriel et maintenance	705	14	3	78	166	24	2	64	89	82	79	100
Génie mécanique et productique	2 621	4	0	91	165	6	2	90	92	88	70	99
Génie thermique et énergie	839	3	1	83	116	14	2	61	90	87	93	100
Hygiène sécurité environnement	743	2	3	87	96	13	1	51	89	68	69	97
Informatique	2 840	4	2	88	316	11	5	159	87	88	82	96
Mesures physiques	1 811	3	0	94	167	9	2	94	92	91	82	93
Qualité, logistique industrielle et org.	754	6	7	81	75	10	1	36	85	ns	ns	98
Réseaux et télécommunications	1 113	7	1	85	142	13	2	74	94	88	67	95
Science et génie des matériaux	346	3	0	88	16	5	0	9	ns	ns	ns	ns

* Formation complémentaire.

** p.i. : profession intermédiaire.

ns : non significatif (moins de 30 réponses).

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI).

Source : données SISE et enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

raison retenu, y compris, dans cet exemple, celui du niveau des emplois occupés.

Accès à l'emploi et conditions d'embauche moins favorables pour les diplômés issus d'un milieu social moins favorisé

Les diplômés de master issus d'un milieu social moins favorisé ont en moyenne plus de mal à trouver un emploi que les autres : le taux d'insertion de ceux qui ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux pendant leur dernière année d'études est de 89 % contre 92 % pour les autres (tableau 2). Leurs conditions d'embauche sont également moins favorables : ceux qui sont en emploi sont moins nombreux à occuper un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire (86 % contre 90 %) ou un emploi à durée indéterminée (72 % contre 75 %). Les difficultés liées à l'origine sociale sont sensibles à des degrés divers dans pratiquement tous les domaines de formation. Peut-être ces diplômés ont-ils tendance à accepter plus facilement des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau d'études ; ils disposent peut-être aussi d'un réseau relationnel moins susceptible de les aider dans leur recherche d'emploi.

Conditions d'embauche moins favorables pour les femmes

Trente mois après l'obtention du master, les femmes, qui représentent un peu plus de la moitié des diplômés dans le champ de l'enquête, ont un taux d'insertion moyen très légèrement inférieur à celui des hommes : 91 % contre 92 % pour ces derniers (tableau 3). Cette petite différence, toutefois, est entièrement expliquée par le fait que les femmes sont largement majoritaires dans les filières moins porteuses puisqu'elles représentent 80 % des diplômés en lettres, langues, arts et 73 % des diplômés en sciences humaines et sociales, contre 56 % en moyenne.

En revanche, leurs conditions d'embauche sont sensiblement moins favorables que celles des hommes : moins d'emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire (86 % contre 93 %), moins d'emplois stables (70 % contre 80 %), moins d'emplois à temps plein (92 % contre 97 %). Cette fois

TABEAU 2 - Taux d'insertion et caractéristiques des emplois pour les diplômés boursiers et non boursiers

		Poids dans le domaine	Taux insertion	Part emplois cadre p.i.*	Part emplois stables	Part emplois temps plein
Ensemble	Ensemble	100	91	89	74	94
	Boursiers *	25	89	86	72	94
	Non-boursiers	75	92	90	75	94
Droit-économie-gestion	Ensemble	100	93	88	81	98
	Boursiers *	23	91	84	78	97
	Non-boursiers	77	93	90	82	98
Lettres-langues-arts	Ensemble	100	87	75	64	88
	Boursiers *	28	84	69	64	88
	Non-boursiers	72	88	77	65	88
Sciences humaines et sociales	Ensemble	100	90	87	58	84
	Boursiers *	24	87	85	55	84
	Non-boursiers	76	91	88	59	85
Sciences, technologies, santé	Ensemble	100	92	95	78	97
	Boursiers *	29	90	94	76	96
	Non-boursiers	71	93	95	79	97

* Diplômés ayant bénéficié d'une bourse sur critères sociaux la dernière année de leurs études.

** p. i. : profession intermédiaire.

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI).

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

TABEAU 3 - Taux d'insertion et caractéristiques des emplois selon le sexe

		Poids dans le domaine	Taux insertion	Part emplois cadre p.i.*	Part emplois stables	Part emplois temps plein
Ensemble	Ensemble	100	91	89	74	94
	Femmes	56	91	86	70	92
	Hommes	44	92	93	80	97
Droit-économie-gestion	Ensemble	100	93	88	81	98
	Femmes	59	93	86	79	97
	Hommes	40	93	91	84	99
Lettres-langues-arts	Ensemble	100	87	75	64	88
	Femmes	80	87	73	64	88
	Hommes	19	86	82	66	88
Sciences humaines et sociales	Ensemble	100	90	87	58	84
	Femmes	73	90	86	57	82
	Hommes	27	90	91	60	92
Sciences, technologies, santé	Ensemble	100	92	95	78	97
	Femmes	35	90	93	67	95
	Hommes	65	93	96	84	98

* p. i. : profession intermédiaire.

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI).

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

les différences ne s'expliquent pas par leur prédominance dans les filières moins porteuses puisqu'elles sont sensibles, à des degrés divers, dans toutes les filières.

La détention d'un second diplôme de niveau bac + 4 ou plus est un atout certain

9 % des diplômés de master détiennent un autre diplôme de niveau bac + 4 ou plus :

diplôme d'école de commerce ou de gestion, diplôme d'ingénieur, diplôme spécifique au droit (CAPA...), diplôme d'État des filières de santé ou diplôme d'un Institut d'études politiques. La détention d'un tel diplôme est un atout certain pour l'accès à l'emploi : les diplômés dans ce cas voient leur taux d'insertion augmenter de 4 points à 95 % contre 91 % pour les autres. Leurs conditions d'embauche sont également plus favorables puisque 95 % de ces diplô-

més obtiennent un emploi de niveau cadre ou profession intermédiaire contre 88 % pour les autres.

44 % des diplômés de master travaillent à l'extérieur de leur région d'origine

Dans 44 % des cas, l'emploi qu'un diplômé de master occupe trente mois après l'obtention de son diplôme ne se situe pas dans la région de son université d'origine. Les diplômés concernés se dirigent massivement vers la région Île-de-France qui accueille à elle seule 30 % des diplômés en emploi ayant quitté la région de leur université. Par ailleurs, 15 % d'entre eux occupent un poste à l'étranger.

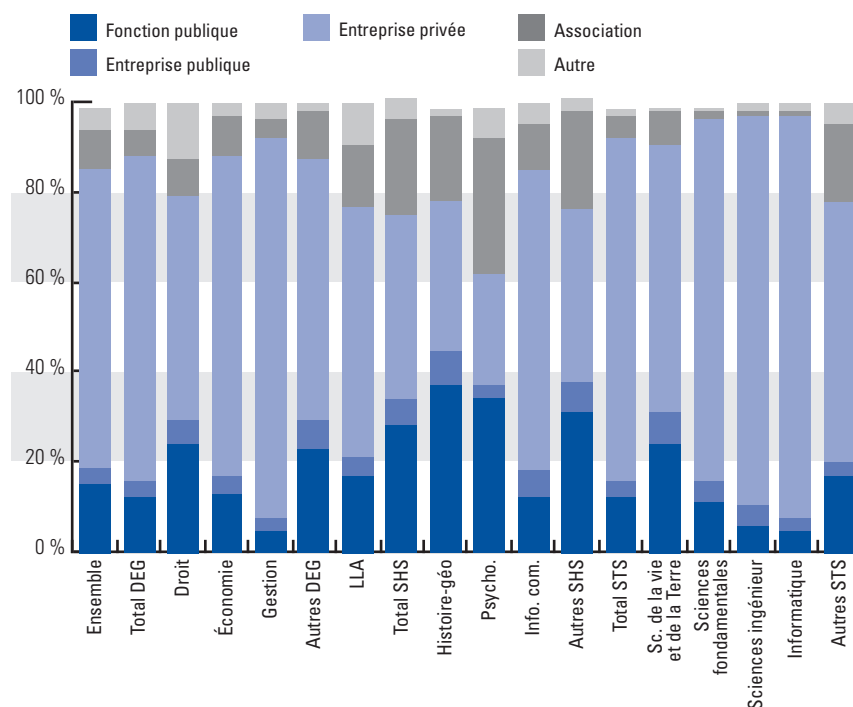
La mobilité varie sensiblement d'une région à l'autre. Les diplômés du Nord-Pas-de-Calais sont moins nombreux que les autres à quitter leur région (41 %). Ils y trouvent facilement du travail – leur taux d'insertion moyen est un des meilleurs en France (93 % contre 91 % en moyenne) – car cette région est également celle qui attire le moins de diplômés de l'extérieur (18 % seulement des emplois occupés). À l'opposé, c'est en Poitou-Charentes que les diplômés sont les plus nombreux à quitter leur région puisqu'un quart seulement d'entre eux y travaillent.

La mobilité des diplômés de DUT et de LP est moins élevée que celle des diplômés de master : les pourcentages de diplômés en emploi ayant quitté leur région d'origine sont respectivement de 30 % et 38 % pour ces deux diplômes.

Les deux tiers des diplômés de master sont en emploi dans une entreprise privée

Les deux tiers des diplômés de master sont en emploi dans une entreprise privée (graphique 1). Les diplômés de droit-économie-gestion et de sciences, technologies et santé sont même trois sur quatre à être dans ce cas. La proportion est moindre dans les domaines des lettres, langues et arts et des sciences humaines et sociales. Dans ces domaines, les diplômés sont plus nombreux à intégrer la fonction publique, mais cette différence n'est pas la seule.

GRAPHIQUE 1 - Répartition par type d'employeur des diplômés de master en emploi selon la discipline (en %)



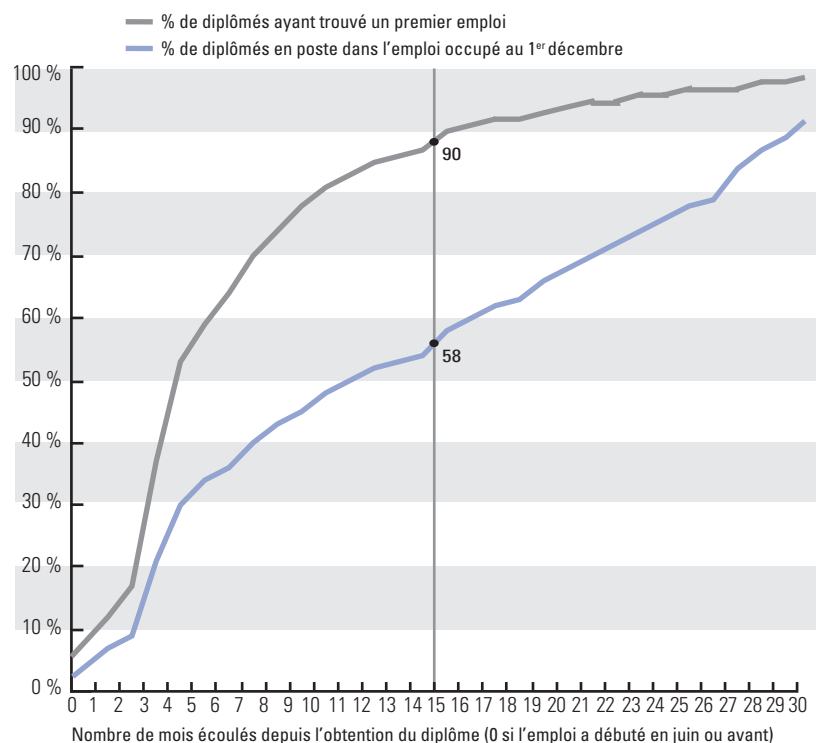
DEG : droit-économie-gestion. LLA : lettres-langues-arts. SHS : sciences humaines et sociales.

STS : sciences-technologies-santé.

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI).

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

GRAPHIQUE 2 - Parcours d'entrée dans la vie professionnelle des diplômés de master



Lecture : en septembre 2009, quinze mois après la date d'obtention théorique du diplôme en juin 2008, 90 % des diplômés ont occupé ou occupent un premier emploi et 58 % sont en poste dans l'emploi qu'ils occupent au 1^{er} décembre 2010.

Champ : universités de France métropolitaine et des DOM (hors établissements rattachés et université Paris XI)

Source : enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'université

En sciences humaines et sociales, une personne sur cinq travaille dans une association, deux fois plus que la moyenne. En lettres, langues et arts, une personne sur dix est à son compte, une proportion trois fois plus élevée que la moyenne.

Parcours d'entrée dans la vie active

La durée du stage qui termine l'année de M2 conduit souvent à reporter la validation du diplôme de master aux mois de septembre ou d'octobre, parfois même plus tard. Un tiers seulement des diplômes de master sont validés avant le mois de septembre, la moitié d'entre eux le sont au cours de ce mois. Malgré ce décalage, un tiers des diplômés ont trouvé du travail entre juillet et septembre 2008 (*gra-*

phique 2). Un tiers commencent à travailler dans les trois mois qui suivent, entre octobre et décembre 2008. Au bout de huit mois, en février 2009, les trois quarts ont trouvé du travail. On atteint 90 % en septembre 2009. Une toute petite minorité – 1 % du total – n'ont toujours pas décroché un premier emploi au 1^{er} décembre 2010. Un quart d'entre eux semblent avoir différé leur entrée dans la vie active car ils déclarent avoir entamé leurs recherches depuis moins d'un an. Mais la moitié a commencé à chercher du travail dès l'obtention du diplôme en 2008 et est donc au chômage depuis plus de deux ans. 40 % des diplômés dans ce cas bénéficiaient d'une bourse sur critères sociaux la dernière année de leurs études, contre 25 % en moyenne sur l'ensemble des diplômés de master. Un diplômé de master issu d'un

milieu social défavorisé a ainsi deux fois plus de risques de n'avoir occupé aucun emploi au cours des trente mois suivant son entrée dans la vie active qu'un jeune issu d'un milieu social plus favorisé.

Isabelle Maetz,

**Département des études statistiques,
SIES MESR**

Pour en savoir plus

Résultats de l'enquête par université à l'adresse :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24624/taux-d-insertion-professionnelle-des-diplomes-de-l-universite.html>

Présentation de l'enquête

Entre les mois de décembre 2010 et mars 2011, 90 000 diplômés 2008 de master, de licence professionnelle et de DUT ont été contactés par leur université d'origine pour être interrogés sur leur situation professionnelle au 1^{er} décembre 2010, trente mois après l'obtention de leur diplôme. 56 000 réponses ont été recueillies, soit un taux de réponse de 62 % : 68 % pour les diplômés de master, 46 % pour les diplômés de DUT et 63 % pour les diplômés de licence professionnelle. Cette opération fait suite à celle qui a été menée un an auparavant et dans les mêmes conditions auprès des diplômés 2007.

La collecte des données est réalisée par les universités dans le respect des dispositions contenues dans une charte visant à garantir la production de données de qualité, fiables, et comparables entre universités. Cette charte a été élaborée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR) en concertation avec la Conférence des présidents d'université (CPU), le Centre d'études et de recherche sur les emplois et les qualifications (CEREQ) et la délégation interministérielle à l'orientation (DIO) dans le cadre d'un comité de pilotage et d'un groupe de travail technique, auquel ont participé également des représentants d'observatoires universitaires et de filières de formation.

Les dispositions de la charte imposent un ensemble de règles méthodologiques communes à l'ensemble des universités : une définition homogène du champ, une date d'observation unique (1^{er} décembre), un tronc commun de questions à inclure dans le questionnaire d'enquête de l'université, une période de collecte fixée allant du 1^{er} décembre au 31 mars de l'année suivante. Les universités transmettent les données qu'elles ont collectées au MESR qui en assure l'exploitation.

Les deux premières enquêtes ont porté sur les diplômés de DUT, de licence professionnelle et de master. Les diplômés de DUT sont enquêtés par le biais de l'enquête nationale de la direction générale pour l'enseignement supérieure et l'insertion professionnelle (DGESIP) mise en place en 2001, dont le protocole a été mis en conformité avec les dispositions de la charte encadrant l'opération.

L'enquête couvre 82 des 83 universités publiques de France métropolitaine et des DOM (y compris l'université de Paris-Dauphine et les trois universités technologiques et non compris l'université de Paris XI qui n'a pas participé à l'enquête) hors établissements rattachés.

Le taux de réponses exploitables que les universités ont obtenu auprès des diplômés de master est en moyenne de 68 % mais ce taux varie sensiblement d'une université à l'autre (de 94 % à 18 %).

Le champ de l'enquête est constitué des diplômés de nationalité française, issus de la formation initiale, qui ont fait le choix de mettre fin à leurs études après l'obtention de leur diplôme. Les diplômés vérifiant ces critères représentent respectivement 38 %, 58 % et 15 % de l'ensemble des diplômés de master, de licence professionnelle et de DUT. L'ensemble des indicateurs présentés dans la Note sont calculés sur les diplômés vérifiant ces critères.

Le volet du questionnaire d'enquête commun à toutes les universités permet d'appréhender les conditions d'insertion d'un diplômé au travers de quatre indicateurs : le taux d'insertion,

Présentation de l'enquête (suite)

la part des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire, le pourcentage d'emplois stables (fonctionnaires, CDI et indépendants) et le pourcentage d'emplois à temps plein. Le taux d'insertion est défini comme étant le pourcentage de diplômés occupant un emploi, quel qu'il soit, sur l'ensemble des diplômés vérifiant les critères précédents et présents sur le marché du travail (c'est-à-dire en emploi ou en recherche d'emploi). Le taux de chômage est le complément à 100 du taux d'insertion.

Alors que la part des emplois de niveau cadre ou profession intermédiaire occupés par les diplômés de master calculée à partir des réponses des enquêtés est proche de celle qui a été mesurée dans l'enquête Génération 2007 du CEREQ, celle des

seuls emplois de niveau cadre, qui s'élèverait à 67 %, dépasse de 14 points celle qui résulte de l'enquête du CEREQ. Il est possible qu'une partie des enquêtés puissent exercer des fonctions de cadres sans en avoir le statut.

Outre les questions permettant de calculer les quatre indicateurs précédents, le volet commun du questionnaire comporte trois questions sur les dates-clefs de l'entrée dans la vie professionnelle : la date de début de l'emploi occupé au 1^{er} décembre et les dates de début et de fin du premier emploi, s'il diffère de celui occupé au 1^{er} décembre. La non-réponse partielle à ces questions est de l'ordre de 5 %.